

Arrêté n°2022 – 159 portant proclamation des résultats de l'élection au conseil de l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de Reims

Le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L719-1, D713-1, D713-15 et D719-4 et suivants,

Vu l'arrêté n°2022-125 relatif aux élections au conseil de l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de Reims,

Arrête :

Article 1 :

Suite au scrutin en date du mardi 13 décembre 2022, le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne proclame les résultats de l'élection au conseil de l'ESI Reims.

Sont donc proclamés les résultats suivants :

Collège « Professeurs et assimilés »

Sièges à pourvoir : 5

Inscrits : 11

Votants : 9

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages valablement exprimés : 9

Quotient électoral : 1,8

Ont obtenu :

Liste	Suffrages obtenus	Sièges directs attribués	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
ESIREIMS PROFESSEURS	9	5	/	5

Sont déclarés élus :

Damien ERRE
Isabelle VROMAN
Hervé PRON
Catherine MORIOT
François MANCEBO

Collège « Autres enseignants et assimilés »

Sièges à pourvoir : 5
Inscrits : 17
Votants : 10
Bulletins blancs ou nuls : 1
Suffrages valablement exprimés : 9
Quotient électoral : 1,8

Ont obtenu :

Liste	Suffrages obtenus	Sièges directs attribués	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
ESIREIMS AUTRES ENSEIGNANTS	9	5	/	5

Sont déclarés élus :

Serge ODOF
Florence FRICOTEAUX
Jaona RANDRIANALISOA
Catherine LACOSTE
Benoit DUGUA

Collège « Personnel BIATSS »

Sièges à pourvoir : 4
Inscrits : 13
Votants : 12
Bulletins blancs ou nuls : 0
Suffrages valablement exprimés : 12
Quotient électoral : 3

Ont obtenu :

Liste	Suffrages obtenus	Sièges directs attribués	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
ESIREIMS BIATSS	12	4	/	4

Sont déclarés élus :

Jean-Baptiste NOLOT
Nathalie CHOISELLE
Jean-Charles CANDORE
Nathalie DESPEZELLE

Collège « Usagers »

Sièges à pourvoir : 4
Inscrits : 317
Votants : 71
Bulletins blancs ou nuls : 0
Suffrages valablement exprimés : 71
Quotient électoral : 17,75

Ont obtenu :

Liste	Suffrages obtenus	Sièges directs attribués	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
ESIREIMS USAGERS	71	4	/	4

Sont déclarés élus :

Titulaires	Suppléants
Pierre BURLOT	Solenne MAZZOLINI
Charles DEHARBE	Kei MOLLIMARD
Manon LEFEBVRE	Clarisse PEDRON
Eloise LEGRAND	Nicolas ROIGT

Article 2 :

Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux de l'université. Il est également inscrit dans le recueil des actes administratifs et consultable sur le site internet de l'université.

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera transmis au Recteur, chancelier des universités.

Fait à Reims, le 20/12/2022



Guillaume GELLÉ

Transmis à M. le Recteur, chancelier des universités le

20/12/2022

Mis en ligne le : 20/12/2022